

Les modalités du Brexit harmonieux ?

Introduction par Antoine Arjakovsky :

Rappel qu'il y aura un texte de synthèse des travaux de ce séminaire, élaboré en collaboration avec les partenaires ; les idées de chacun sont les bienvenues ; ce texte sera présenté début janvier 2019 avant le colloque du mois de mai.

Aujourd'hui la question du Brexit sera abordée dans l'interaction de deux approches, l'une plus politique (Fabienne Keller), l'autre plus théorique (John Milbank) et dans un va vient entre les deux. Antoine Arjakovsky précise que Fabienne Keller a fait deux rapports sur la question en débat, l'un en 2015 sur la place du Royaume-Uni dans l'Europe et qui anticipait le Brexit, et l'autre en janvier 2018 au nom de la commission des affaires européennes du Sénat, à partir de rencontres avec différents responsables dans les institutions européennes ; elle y évoque la probabilité d'un Brexit sans accord sur les conditions futures de partenariat. Ces deux rapports sont disponibles sur le site du Sénat.

John Milbank a publié un livre important avec Adrian Pabst « The politics of virtue, post liberalism and the human future » dans lequel il fait des propositions concrètes. Ce livre maintenant traduit en français sera présenté le 4 avril prochain aux Bernardins. John Milbank a également fondé dans le début des années 90 le mouvement « radical orthodoxy » qui rassemble des philosophes et théologiens qui s'attachent à comprendre la post modernité. Il a également fondé le think tank « Respublica » qui réfléchit à de nouvelles façons de penser la notion de « vertu ».

Intervention de Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin : « Les conditions d'un Brexit harmonieux. »

Fabienne Keller remercie de sa présence Catherine Lalumière, ex-présidente du Conseil de l'Europe. Précise qu'elle s'intéresse à la question de la place du Royaume-Uni dans l'Union Européenne depuis 2013, lorsque le Royaume Uni a lancé la « review of competences » (analyse des politiques publiques en Europe) ; il a souhaité faire un état des lieux car il se questionne depuis longtemps sur la répartition des compétences entre l'UE et les états membres. Fabienne Keller poursuit l'historique du processus qui a conduit au Brexit puis à la négociation en cours. Le problème principal est celui du maintien de la cohésion du Royaume-Uni avec la question majeure du statut de l'Irlande du Nord. Face à la grande complexité de l'organisation de la sortie, certains se posent la question de la réversibilité du processus que Fabienne Keller considère comme peu probable du fait des nombreux paramètres qui seraient nécessaires. Au-delà des réactions épidermiques qui peuvent expliquer les résultats du referendum, il existe une véritable singularité britannique : la méfiance pérenne vis-à-vis de l'Union Européenne et d'une vision intégrée de l'Europe. Il existe une culture insulaire de la liberté et de la souveraineté et une forme de réaction vis-à-vis de la dureté de certains propos européens. Les craintes de l'Union Européenne : un détricotage de 60 ans de construction européenne et les problèmes posés par le retrait du Royaume Uni (12 milliards de moins disponibles pour le budget de l'Union Européenne).

Les conditions d'un Brexit harmonieux : un défi ? Est-ce possible ? Pour bien négocier, il manque au Royaume-Uni : Un gouvernement fort avec une majorité solide, une ligne claire quant à l'objectif poursuivi et le type d'accord souhaité (le Royaume Uni a dû accepter en décembre 2017 un règlement financier auparavant refusé : un engagement pour 40 milliards sur plusieurs années), une administration convaincue par la ligne gouvernementale ; or l'élite administrative est hostile au Brexit et milite dans le sens d'une réversibilité.

Les difficultés de l'Union Européenne pour bien négocier : 1- le cadrage : actuellement le haut négociateur Michel Barnier dispose d'une feuille de route précise qui ne prévoit qu'une alternative dure pour le Royaume Uni : soit il reste aux conditions de certains pays qui ne sont pas de la zone euro ; cf. la Norvège, mais il doit payer pour cela et accepter des règles pour lesquels il n'a pas de droit de vote ; soit il rejoint le statut de pays tiers et doit accepter les règles qui sont prévues pour eux. 2- La question de l'unité des 27 ; elle commence à se faire sentir car les différents pays ont des intérêts divergents et ils exportent beaucoup vers le Royaume Uni ; la situation risque de se compliquer lors des négociations secteur par secteur. 3- Ne pas perdre de vue l'essentiel qui est d'obtenir un accord qui n'entraîne pas de perturbations majeures dans les échanges entre le Royaume Uni et le continent. Les économies et certaines politiques sont très imbriquées.

Ce qui est en jeu c'est donc la cohésion de l'Union Européenne et l'intégrité du Royaume-Uni.

Une première période de négociation porte sur l'accord de retrait : la facture à payer et les modalités du divorce ; l'accord doit être adopté à l'automne 2018 (statuer sur le devenir des contrats dans tous les domaines). Le vrai problème est celui de la frontière de l'Union Européenne et donc la question de la frontière terrestre en Irlande, actuellement non résolue. Une deuxième période de négociation : période transitoire, jusqu'au 1^{er} avril 2019 (avant les élections européennes). Le Royaume Uni continue à appliquer l'ensemble de l'acquis communautaire y compris la soumission à la Cour de Justice du Luxembourg et la libre circulation des personnes, mais sans participer aux décisions européennes, sauf pour la pêche. La négociation pourrait être fragilisée par un refus du Parlement britannique ; cette période n'est pas acquise. Une troisième période de négociation, de mai 2019 jusqu'au 1^{er} janvier 2021 : négociation sur la nature des relations futures entre le RU et l'UE, sur le long terme. Construire un équilibre des droits et des devoirs du Royaume Uni. La nature du lien commercial, la continuité de certaines politiques et activités, la loyauté concurrentielle du Royaume Uni, etc. La question de la gouvernance de cette nouvelle relation. La tâche est immense et il reste beaucoup de problèmes à régler. Tout reste ouvert mais pas de perspective d'une issue heureuse car la volonté d'y parvenir fait défaut de part et d'autre.

Intervention de John Milbank, philosophe et théologien, Université de Nottingham : « La crise et les cendres : la crise du Brexit et la réparation de l'Europe ».

John Milbank évoque la grande incertitude qui pèse actuellement sur le Brexit. Les divisions qui règnent au sein du parti conservateur et le sentiment croissant de crise nationale pourraient pousser à un Brexit doux et peut-être à un nouveau referendum...ou à la montée des extrêmes car il n'y a pas actuellement de terrain d'entente entre les positions opposées. John Milbank en appelle à une solidarité constructive des partisans continentaux de l'Union Européenne et de son avenir d'autant que la tendance au « *remain* » semble progresser maintenant que les conséquences du Brexit apparaissent plus clairement à la population. Il est important de bien voir que les tendances au rejet de l'Union Européenne sont aussi actives dans plusieurs pays européens et pourraient s'avérer fatales pour l'unité européenne.

Deux grandes raisons ont été invoquées par les partisans du Brexit : la question du contrôle souverain et la question de l'immigration, ces deux questions qui cristallisent précisément le rejet de l'Union Européenne ailleurs en Europe. Il est temps de revenir à la vision plus globale des pères fondateurs, basée sur le personnalisme, la dignité de la personne humaine, sur la nécessité de la subsidiarité et du pluralisme, sur le rôle à accorder à des élites attachées à l'héritage européen (et pas seulement aux experts scientifiques).

Toute tentative de relance alternative de l'Union Européenne se doit de mettre en place un fonctionnement qui intègre davantage le pluralisme dans ses projets et ses institutions afin de construire une identité européenne forte et populaire. Des réformes institutionnelles s'imposent quant au rôle et au fonctionnement de la Commission, du Parlement, de la Cour de Justice, etc. Il faut concevoir l'Europe comme une nouvelle forme de République souverainement plurielle, un quasi-empire républicain de nations et régions plurielles. S'attacher d'urgence à régler la question de l'immigration : mettre en place – dans un esprit de coopération plus républicain - à long terme des partenariats internationaux pleinement égaux avec les pays émergents (ex colonies). Pour assurer sa propre survie, l'Europe se doit de promouvoir un ordre politique vraiment international. La coopération franco-britannique dans différents domaines a un rôle essentiel à jouer dans une vision de l'Europe qui fasse revivre une identité spirituelle européenne indissociable de son expression institutionnelle.

Questions/interventions :

Intervention d'Antoine Ajakovsky : revient sur la récente déclaration de Paris évoquée par John Milbank. C'est un texte intéressant qui va être distribué aux membres du séminaire et pourra ultérieurement faire l'objet d'un débat. Ce texte revient sur la question du modèle des Etats-nations auxquels certains disent qu'il faut revenir mais ce modèle est critiqué par John Milbank du fait des nombreux conflits qu'il a occasionnés ; or il propose l'idée d'un Commonwealth des Etats-nations, ce qui n'est pas loin de l'Europe des Etats-nations...Qu'en est-il ?

Une intervention : comment approfondir la vision d'une Europe fonctionnant un peu comme un empire éclairé sachant que les études historiques incitent à penser que l'Etat-nation n'est pas l'avenir indépassable ? Pour surmonter la critique adressée à la technocratie il faut qu'il y ait une vie politique européenne authentique, compréhensible : quelles sont les pistes de réflexion pour progresser dans ce sens ?

Une intervention : constat qu'il existe une convergence à propos de la fin des mythes fédéraux. L'affaiblissement des souverainetés nationales conduit à utiliser le concept de co-souveraineté ; malgré le déficit démocratique qui reste un grand défi, il existe un besoin de partager la souveraineté dans de nombreux domaines pour que la politique ait encore du sens (danger que les Gafa fassent disparaître la possibilité même d'un pouvoir politique) et il semble qu'il y ait un accord pour recréer cette dynamique. Le Brexit serait-il une opportunité pour avancer dans ce sens et vers plus d'efficacité ? Comment les intervenants considèrent-ils ce paradoxe ?

Réponses des intervenants

Fabienne Keller : constat de l'absence de vrai débat lors du scrutin du Brexit ; seul l'échange des idées peut permettre des convergences. L'absence de vie politique authentique est un réel problème. Il n'y a pas de débats nationaux lors des débats dans les hémicycles européens (problème de temporalité - même biorythme des parlements) et surtout il y a un problème de langue qui complique la situation. Il faudrait développer une conscience européenne, une connaissance de la politique européenne, insuffisamment présente dans les media. Le Brexit peut en effet être une chance pour redynamiser le projet européen et l'adapter aux nouvelles exigences du temps : développer la protection (en matière d'immigration, parvenir à un équilibre de générosité et d'application des règles), multiplier les échanges entre les jeunes, l'apprentissage (parvenir à une convergence pour encourager la mobilité), s'attaquer au problème de la pauvreté qui gangrène tous les Etats et constitue un problème majeur. Construire des politiques volontaires grâce à une coopération renforcée. Ne pas concevoir de projets qui nécessitent de changer les traités ; la base intergouvernementale peut permettre de faire beaucoup de choses. Par pression politique des citoyens, parvenir à l'harmonisation fiscale vivement souhaitée par les populations.

Catherine Lalumière : L'Europe a surtout besoin de retrouver son âme – les principes fondamentaux - qui s'est perdue sous le primat accordé à l'économie depuis le Traité de Rome (1957) et qui s'est renforcé avec le courant libéral anglo-saxon. La dimension spirituelle de la société s'est effacée au profit d'une politique matérialiste. Les problèmes de l'UE vont bien au-delà du Brexit.

Intervention de Jean-Baptiste Arnaud : On est porté à se demander ce qui se passerait en France si avait lieu un referendum ? Qu'est-ce que cela révélerait de l'image de l'Europe qu'ont les Français ? Nécessité d'un discernement sur ce qu'est un Etat, une nation, une communauté. Constat que l'Europe ne semble pas intéresser les jeunes aujourd'hui. L'engagement politique n'est pas envisagé comme une conscience d'appartenance à une communauté. L'individualisation maximale des droits et de la vie fait perdre la conscience sociale, le sens de la communauté.